





Date de la demande 06/06/2025

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire ncadet

PROJET AC avec revente du surplus : Contrat de maintenance : OUI NON OUI NON						
Adresse: Rue des Ambavilles, Apt 56 Ravine des Cal Stockage: Oui						
Code postal : 97432 Commune SAINT PIERRE						
Contact interlocuteur sur site :						
Nom & Prénom : Thierry Garcia						
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684						
DÉCLARATION AU PRÉALABLE						
Superficie du ou des terrain(s) : 36 Réf. Cadastrale : 1234						
Connaissance d'une zone particulière (classée) : Classée						
1) Situation juridique du terrain						
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?						
* Joindre copie du permis de construire						
2) Type de bâtiment						
Résidence principale Bureaux Entrepôt						
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²: 123						
PLANS						
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus						
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment						

BÂTIMENT /	HABITATION					
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre			
Couverture (type) :	■ tôle ondulée	nervurée	autre			
État couverture :	bon	✓ moyen	age			
État des vis :	bon	✓ moyen	age			
Type de vis : <u>Je sais</u>	spas					
Type de charpente :	■ métallique	bois	autre			
État charpente :	bon	✓ moyen	âge			
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	′ombre Oui 🔳 Non			
Accessibilité (échelle, hauteur) : Oui Non						
* Prendre une photo c	le l'accès en toiture					
EMPLACEMEN	TS					
Compteur: Limi	ite de propriété	À l'intérieur du b	âtiment			
Disjoncteur : Limite de propriété 🔳 À l'intérieur du bâtiment						
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Souterrain						
DUOTOS						
PHOTOS						
Photo des façades Photos du bâti Photos de la toiture						
■ Une photographie	permettant de situer	l'habitation dan	s l'environnement proche			
■ Une photographie permettant de situer l'habitation dans le paysage lointain						
Photo compteur - disjoncteur						
■ Photo local onduleur retenu						
■ Photo toiture retenue pour poser le PV						
Cheminement retenu						

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	
		_
test		

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.

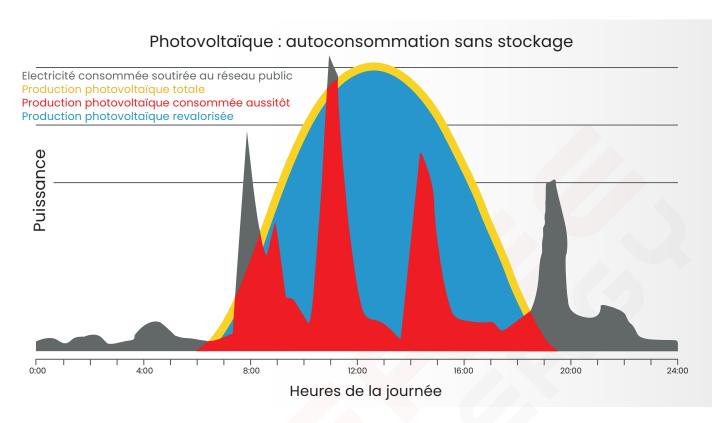


Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client : Thierry Garcia



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

	ctible :ction avec centrale à l'année :		
Date de r	etour :	Etat de validation :	
	Signature client :	Signature technicien :	